



Pré-programme

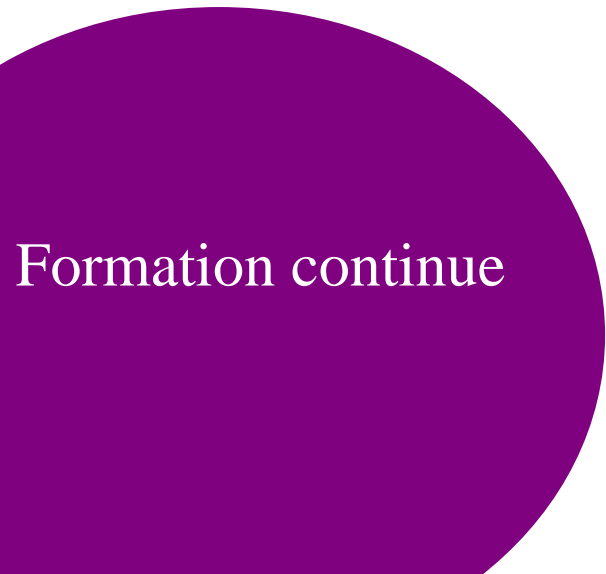
Colloque

Protection juridique des majeurs : Comment les professionnels se saisissent de la réforme du 5 mars 2007 ?

8 et 9 juin 2010

Paris

Ministère de la Santé et des Sports
(Salle Laroque)



Formation continue

Colloque

Protection juridique des majeurs : comment les professionnels se saisissent de la réforme du 5 mars 2007 ?

2 jours, à Paris (Ministère)
les 8 et 9 juin 2010

Vous êtes concerné :
Professionnel du secteur
sanitaire, social et médico-social
participant à la prise en charge
des majeurs protégés en
établissement ou à domicile,
universitaires...

Responsable pédagogique

Karine Lefeuvre-Darnajou,
professeur EHESP

Tarif

300 € net

Pour vous inscrire,

Renvoyez le bulletin d'inscription ci-
après dûment rempli par fax ou par
courriel à :

Aurélie Le Guilloux
aurelie.leguilloux@ehesp.fr

Tél. : 02 99 02 27 45

ou Jacqueline Riaud

jacqueline.riaud@ehesp.fr

Tél. : 02 99 02 27 24

Fax 02 99 02 26 26

Ecole des hautes études
en santé publique

Service Formation

tout au long de la vie

Av. du Professeur Léon Bernard

CS 74312

350473 Rennes Cedex



EHESP

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'EHESP, la Fédération Hospitalière de France et l'Université de Rennes 1 organisent un rendez-vous des professionnels de la protection juridique des majeurs, autour de la question de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007. Cette réforme, de nature à révolutionner les pratiques, notamment en termes de protection de la personne, a déjà permis des avancées de plus ou moins grande ampleur qui méritent d'être soulignées. Pourtant, force est de constater l'apparition de certains paradoxes dans l'application au quotidien, qui interrogent et vont parfois à l'encontre de la philosophie de la loi.

Accueilli cette année au Ministère de la Santé et des Sports, ce colloque s'inscrit dans une démarche d'échanges constructifs autour des pratiques de l'ensemble des acteurs de la protection dans une vision prospective.

Objectifs

- > Partager les avancées concrètes en termes de pratiques professionnelles
- > Identifier les risques de dérives et les points de vigilance nécessaires

Programme du mardi 8 juin

- 8h45 *Café d'accueil*
- 9h30-10h **Allocutions d'ouverture** en présence de :
Roselyne BACHELOT, Ministre de la santé et des sports (à confirmer)
Antoine FLAHAULT, Directeur de l'EHESP
Gérard VINCENT, Directeur général de la FHF
Philippe PIERRE, Directeur de l'IODE, Université Rennes I
Modérateur : Virginie HOAREAU (FHF)
- 10h-11h **La conception et la mise en œuvre d'outils issus de la loi du 2 janvier 2002**
- La technique de la convention
Olivier VOLLE, Directeur, CH de Novilars (25)
- Le groupement de coopération sociale et médico-sociale
Xavier RELANDEAU, Directeur d'EHPAD, Administrateur du GCSMS du Pays Mellois (79)
- La remise des documents relatifs aux droits des majeurs protégés
Un représentant du service MJPM (à confirmer)
- 11h-11h30 **Le positionnement des Ministères**
Représentants de la DGCS et de la DGOS
- 11h30-12h **Débat avec la salle** en présence de *Dominique CAILHOL, Présidente de l'Association Nationale des MJPM (ANMJPM)*
- 12h-12h30 **La mise en œuvre des premières formations pour les mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)**
Agnès LOUIS-PECHA, Maître de conférences, responsable du Diplôme Universitaire MJPM, Université de Bretagne occidentale, Brest (29)
- 12h30-13h **Débat avec la salle** en présence d'un représentant de la DGAS
- 13h-14h15 *Buffet dans les salons du Ministère*
Modérateur : Sylvie MOISDON-CHATAIGNER (Université Rennes I – IODE)
- 14h15-15h **Quels impacts sur les missions des magistrats et les procédures judiciaires ?**
- La mise en place du nouveau binôme Procureur - Juge des tutelles
Dorothee DROUIN, Substitut du Procureur de la République, Tribunal de grande instance de Nancy (53) et Bertrand LEMERCIER, Juge des tutelles à Quimper (29)
- Un nouveau magistrat : le Conseiller « majeurs protégés » près la Cour d'appel
Thierry VERHEYDE, Conseiller « majeurs protégés » près la Cour d'Appel de Douai (59)
- 15h-15h30 **Débat avec la salle**
- 15h30-16h **Quel regard poser sur la réforme française ?**
Un professionnel canadien
- 16h-16h30 **Débat avec la salle et clôture de la journée**

Programme de la 2^{ème} journée – mercredi 9 juin

Modérateur : Karine LEFEUVRE-DARNAJOU (EHESP)

9h00-9h35 **Les premières ouvertures de mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) par les conseils généraux**

Evelyne BIEZANEK, Adjointe au Chef de service action sociale, Conseil général d'Eure-et-Loir et une assistante sociale du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

9h35-10h30 **Planification au niveau régional, déclinaison des schémas et régime d'autorisation**

*Jean-François FOUGNET, IASS, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Rhône-Alpes ; Ghislaine DENISET, IASS, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Drôme
François RICHIR, Directeur de l'Association tutélaire du Nord (ATI) et un représentant de la Commission des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs des Etablissements Publics Hospitaliers du Nord-Pas-de-Calais (COMAJEPH)*

10h30-11h **Débat avec la salle**

11h-11h15 *Pause*

Modérateur : Sylvie MOISDON-CHATAIGNER (Université Rennes I - IODE)

11h15-11h45 **La mobilisation des professionnels autour du mandat de protection future : un contrat à l'avenir prometteur ?**

Un représentant du Conseil supérieur du notariat

11h45-12h **La mobilisation de l'acteur bancaire au service de la protection des majeurs**

Marie-José LAHOUNA, Directrice de l'Association tutélaire des Deux-Sèvres (à confirmer)

12h-12h20 **Débat avec la salle**

12h20-12h45 **La réforme, objet d'une analyse scientifique**

- Le projet de recherche « Vulage » de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) 2008-2012

Muriel REBOURG, Maître de conférences, UBO, coordinatrice du projet « Vulage »

- L'enquête nationale 2009 « Droit des usagers » auprès des EHPAD

Federico PALERMITI, Juriste, Fondation Médéric Alzheimer

12h45-14h *Buffet dans les salons du Ministère*

Modérateur : Virginie HOAREAU (FHF)

14h-14h45 **La protection et l'accompagnement du majeur protégé atteint de troubles psychiques**

Le point de vue des usagers et du psychiatre

Jean CANNEVA, Président de l'UNAFAM et Dr Olivier FOUCAULT, Psychiatre, CHS Orléans

14h45-15h30 **Les points de vigilance nécessaires dans la conduite de la mesure : du déclenchement à sa mise en œuvre**

- Les paradoxes du principe de subsidiarité

Karine LEFEUVRE-DARNAJOU, Professeur à l'EHESP

- L'interprétation des articles 458 et 459 du Code civil sur les actes personnels

Anne CARON-DEGLISE, Conseiller près la Cour d'Appel de Paris

15h30-16h **Débat avec la salle** en présence d'Annie-Laurence TOLEDANO, Présidente de la Chambre Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (CNJPM)

16h-16h30 **Synthèse du colloque**

Dominique THOUVENIN, Professeure, titulaire de la Chaire de Droit de la santé et d'éthique à l'EHESP

Les + de la formation

> Un point d'étape constructif sur la réforme un an et demi après sa mise en œuvre

> L'opportunité d'un débat collectif avec plus de 200 professionnels : un temps d'échange avec la salle est prévu à la fin de chaque allocution.



Fiche d'inscription

N° de centre de formation :
5335P011835

A imprimer et retourner complétée à :
ÉCOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE
Service de formation continue
Avenue du Professeur Léon Bernard
CS 74312
35043 RENNES Cedex - **FAX : 02 99 02 26 26**

Je m'inscris à la formation continue : Colloque « Protection des majeurs » à Paris

Tarif : 300 € net (déjeuner inclus)

NOM Prénom.....

Corps de rattachement et Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom de l'établissement

Adresse professionnelle

Code postal Ville

Téléphone Télécopie

Financeur (si différent de l'employeur)

Adresse de facturation (si spécifique)

Code postal Ville :

Oui, j'accepte de recevoir par e-mail les programmes de formation EHESP

Adresse E-mail

Formation suivie au titre de :

Formation professionnelle Adaptation emploi Formation statutaire

Cadre en Détachement (préciser) Autre (préciser)

Avis de l'employeur :


Fait le

Signature du candidat

Le

Visa de l'employeur

Dans le cas d'un règlement par chèque, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

 *Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 02 99 02 27 49 ou par courriel : xavier.martinault@ehesp.fr*

